

No. 9 of 2020

RODRIGUES
FOURTH REGIONAL ASSEMBLY

Debate No. 9 of 2020

Sitting of Friday 09 October 2020

The Assembly met in the Assembly House,
Port Mathurin, at 3.00 p.m.

(Madam Chairperson in the Chair)

The National Anthem was played

RODRIGUES REGIONAL ASSEMBLY

FRIDAY 09 OCTOBER 2020

CONTENTS

STATEMENTS BY COMMISSIONERS

- **18eme anniversaire de l'Autonomie de Rodrigues**

ADJOURNMENT

/UNREVISED/

The Executive Council

(Formed by Mr Louis Serge Clair, G.C.S.K.)

Mr Louis Serge Clair, G.C.S.K.	Chief Commissioner, Commissioner responsible for Central Administration, Civil Aviation (Administration), Education (Administration), Legal Services, Marine Services, Registration, Statistics in respect of Rodrigues, State Lands, Town and Country Planning, Tourism
Mr Nicolson Lisette	Deputy Chief Commissioner, Commissioner responsible for Public Infrastructure including Highways and Roads and Public Buildings and Utilities, Transport, Water Resources
Mrs Rose Marie Franchette Gaspard Pierre Louis, C.S.K	Commissioner responsible for Child Development, Cooperatives, Family Welfare, Handicraft, Industrial Development, Information Technology and Telecommunications, Prisons and Reforms Institutions (Administration), Trade, Commerce and Licensing, Vocational Training, Women's Affairs
Mr Simon Pierre Roussety	Commissioner responsible for Civil Status, Community Development, Customs and Excise (Administration), Fire Services, Health (Administration), Judicial (Administration), Meteorology (Administration), Postal Services (Administration)
Mr Louis Daniel Baptiste	Commissioner responsible for Consumer Protection, Employment, Housing, Labour and Industrial Relations, Social Security (Administration)
Mr Jean Richard Payendee	Commissioner responsible for Agriculture, Environment, Fisheries. Food Production, Forestry, Marine Parks, Plant and Animal Quarantine
Ms Marie Rose de Lima Edouard	Commissioner responsible for Arts and Culture, Library Services, Museums, Archives, Historical Sites and Buildings, Youth and Sports

PRINCIPAL OFFICERS AND OFFICIALS

Madam Chairperson - Spéville, Mrs Marie Pricie Anjela

Clerk - Legentil, Miss Marie Lyndia Yannick

Serjeant-at-Arms - Constant Perrine, Mr Stenio

STATEMENT BY COMMISSIONER

18^{EME} ANNIVERSAIRE DE L'AUTONOMIE DE RODRIGUES

The Chief Commissioner: Madame la présidente, j'ai l'immense privilège de vous adresser ces quelques mots à l'occasion de cette séance parlementaire spéciale pour marquer le 18^{eme} anniversaire de la mise en place de l'Assemblée régionale de Rodrigues. Aujourd'hui est un jour historique car c'est la première fois que cette auguste Assemblée ait été convoquée le temps d'une séance parlementaire extraordinaire.

Madame la présidente, comment ne pas se souvenir de cette lutte historique que le peuple de Rodrigues a dignement menée depuis 1976 pour accéder au statut de l'île autonome. J'ai eu cet immense plaisir de vivre les moments forts des étapes menant à l'accession de Rodrigues au statut de l'île autonome.

Je me souviens de ce mardi 20 novembre 2001 où l'Assemblée Nationale adopta à l'unanimité la loi cadre qui établît l'Assemblée régionale de Rodrigues au sein de la République de Maurice. J'ai eu le privilège d'avoir été parmi ceux qui ont voté ce jour-là pour l'adoption de cette loi.

Le 12 octobre 2002, cette Assemblée fut constituée pour la première fois à la suite des premières élections régionales tenues le 29 septembre 2002. Madame la présidente, il faut reconnaître que la mise en place de l'Assemblée régionale de Rodrigues de même que les différentes Commissions a été un défi en soit. C'était un fait que la majorité des membres de la première Assemblée ne maîtrisaient ni les *Standing Orders* ni le rouage de la conduite des affaires parlementaires. Il nous a fallu à l'époque, à partir de rien, mettre en place tout le système parlementaire et administratif.

Madame la présidente, l'essence même de notre système parlementaire est basée sur un modèle Westminsterien avec un gouvernement et une opposition. Je me réjouis de constater que les différentes équipes se sont succédées à la tête de l'autorité régionale pendant ces dernières années, ont su démontrer la résilience de ce système démocratique.

Nous avons tous, pendant ces 18 dernières années, d'une façon ou d'une autre été les acteurs et les bâtisseurs de cette île Rodrigues autonome. Nous avons ainsi jeté les bases pour la construction d'une île Rodrigues moderne, tout en respectant nos valeurs, notre culture et dans le respect de la femme et de l'homme Rodriguais. Cette engagement sans faille a contribué grandement à la préservation et la consolidation de notre société.

Le 30 novembre dernier, la Commission des Arts et de la Culture a organisé une « *Table Ronde pou bãnn Batiseur Lotonomi* ». Cette table ronde a, pour la première fois, réuni différents partenaires et ancien membres de cette Assemblée pour faire un constat commun sur les réalisations, forces, faiblesses, défis et opportunités de l'autonomie de Rodrigues après 18 ans.

. Ce fut une rencontre fructueuse et instructive, qui a permis aux participants d'échanger autour de plusieurs thèmes. Ils étaient tous unanimes à affirmer que la modernisation inévitable de l'île Rodrigues ne soit pas au détriment de la préservation l'âme Rodriguaise. Madame la présidente, aujourd'hui, plus que jamais, il nous est essentiel de souligner l'importance de travailler ensemble pour une construction plus solide de notre île Rodrigues autonome.

Permettez-moi, Madame, de rappeler à cette Chambre tout le processus de consultations et débats qui avait été mis en place en 2001-2002 au sein même des communautés villageoises par la société civile de Rodrigues pour conscientiser la population sur le changement du système de gouvernance mais aussi pour responsabiliser tout un chacun sur ses devoirs respectifs vers une île Rodrigues autonome.

Je salue ici le travail accompli par le centre Carrefour qui était à l'époque sous la direction de feu Antoinette Prudence. Madame la présidente, comment ne pas avoir, en ce jour, une pensée spéciale pour cette grande dame qui a œuvré pour l'autonomisation des Rodriguais. Un des messages phare qu'elle transmettait sans relâche et qui est toujours d'actualité aujourd'hui était ce fameux '*guet pays avant guet parti*'.

J'ai aussi une pensée spéciale pour tous ces bâtisseurs qui ont accompagné cette lutte pour l'autonomie de Rodrigues. Je ressens toujours une émotion intense chaque année lorsque je dépose une gerbe en leur mémoire au monument de l'Autonomie à Malabar.

Madame la présidente, chaque Rodriguais et Rodriguaise, du plus petit au plus âgé, doit trouver sa place dans la construction de cette île Rodrigues moderne. Tout un chacun devrait s'inspirer des paroles de cette chanson composée par les enfants de l'ACE dans les années 80, je cite : « *Ala nou vini, pa bisin gagne peur pou batir sa monde-là, pou nou faire nou Rodrigues, ene Rodrigues solidaire.* » (*Mo envi chante li –Ala nou vini, ala nou vini, pa bizin gagne peur pour batir sa monde-là, pou nou faire nou Rodrigues, ene Rodrigues solidaire*).

(Applause)

Des paroles simples, venant de ces petits, qui en ce jour nous interpelle plus que jamais.

C'est imprégné de ce message que je fais un appel au peuple de Rodrigues de travailler ensemble afin de préserver les valeurs fondamentales qui constituent l'essence même de l'âme Rodriguaise telles que l'honnêteté, le sens du partage, le dur labeur, l'entraide et l'attachement culturel. Ces dernières sont mises en évidence à travers la devise sur notre emblème qui est '*Travail, Solidarité et Fierté*'.

Madame la présidente, il en va de soi qu'au sein de cette auguste Assemblée, nous devons donner l'exemple à la population en mettant en pratique ces valeurs dans cette Chambre. Notre Assemblée a aujourd'hui atteint sa majorité. Il est le devoir de tout un chacun ici présent de consolider le *decorum* de cette Chambre et de montrer que nous avons ainsi atteint cette maturité politique. Après 18 ans, il est impératif que le fonctionnement de cette Assemblée franchisse une nouvelle étape pour consolider davantage notre démocratie.

Madame la présidente, il est de notre devoir, nous les décideurs politiques ici présents, à nous engager davantage pour conscientiser notre jeune population sur ce qu'est l'autonomie. Nous avons la responsabilité commune d'assurer l'avenir de notre île.

Madame la présidente, le 6 aout 1982, alors que je siégeais à l'Assemblée Nationale, je me souviens de la requête qui avait été faite par le Premier ministre par intérim d'alors pour que l'hymne nationale marque le début des séances parlementaires. C'est ainsi que depuis le 10 aout 1982, l'hymne nationale de Maurice retentit à chaque séance parlementaire.

Madame la présidente, en ce jour spécial, il est essentiel de reconnaître le travail de tous ceux qui ont œuvré pour la construction de cette autonomie. Les armoiries de l'Assemblée régionale et l'hymne aux bâtisseurs sont aujourd'hui les emblèmes qui symbolisent cette lutte. C'est pourquoi, Madame la présidente, je vous demanderai de permettre, en ce jour spécial, à ce que cette hymne qui nous unit puisse être reprise au sein de cette auguste Assemblée avant la fin de cette séance.

Madame la présidente, permettez-moi de vous souhaiter une bonne fête de l'Autonomie. Mes souhaits vont aussi à mes collègues Commissaires, le Minority Leader et tous les membres de cette auguste Assemblée.

Je vous remercie de votre attention.

(Applause)

Madam Chairperson: Minority Leader.

The Minority Leader (Mr Grandcourt): Madame la présidente, nous sommes aussi très heureux d'être rassemblés ici pour célébrer les 18 ans de l'autonomie de Rodrigues. Je ne sais pas si c'est le hasard qui fait que les deux plus anciens de cette Assemblée qui prennent la parole aujourd'hui et, je suis, aussi comme la dit le Chef commissaire, un peu ému et en toute humilité aujourd'hui, de parler, de m'adresser, à cette Chambre, Madame la présidente.

18 ans, ça a été une expérience de vie extraordinaire, considérer aussi comme un acte, comme un choix historique, acte de courage et d'engagement envers notre pays. Moi, aussi je me rappelle à l'époque lorsqu'on a commencé à faire campagne. Je me rappelle très bien cette époque et, on dit tout le temps la première fois, « *premier reste premier* ». La première fois que s'est déroulé les élections régionales à Rodrigues ça a marqué plus d'un dans cette île.

Nous avons beaucoup vécu pendant ces 18 ans. Il y a eu des hauts et des bas. Malheureusement, des fois il y a eu des coups bas mais nous sommes sortis grandi. Parfois, Madame la présidente, nous nous sommes senti incompris par certains. Et là, je prends l'exemple de ceux qui traitent, qui considèrent encore après 18 ans, Rodrigues comme étant le dixième district de l'île Maurice, Madame la présidente.

(Applause)

Il faut profiter de cette occasion pour rendre hommage. Le Chef commissaire a beaucoup dit mais il faut rendre hommage à des gens qui ont œuvrés. Il reste beaucoup de chose à faire mais c'est l'occasion pour rendre hommage. Il faut rendre hommage à tous ceux et celles qui ont compris qu'il fallait d'une façon ou d'une autre que Rodrigues ait cette Assemblée.

Je me rappelle au sein du MR, nous luttons pour une Assemblée tandis que de l'autre côté l'OPR luttait pour l'autonomie. Je rends hommage. Je me rappelle de 2001, de cette date de 2001 où ça a été voté au Parlement. Il faut rendre hommage à tous ceux qui ont voté, Madame la présidente. Tous les Rodriguais qui ont voté pour cette loi. Il faut rendre hommage au Chef commissaire qui est ici présent sans oublier, l'Honorable Paul Raymond Bérenger, que j'ai rencontré tout dernièrement et qui m'a expliqué un petit peu comment c'était, quelle était sa contribution pour que Rodrigues soit autonome aujourd'hui et il faut le dire, Madame la présidente.

On pense aussi à feu Robert Ahnee, qui a travaillé, à ceux qui ont composé '*Sé pou sa*', notre compatriote qui n'est plus à Rodrigues, Mme. Arlette Perrine-Bégué, Mon Jacques Edouard, qui est toujours à Rodrigues, qui ont composé le '*Sé pou sa*', qui est devenu aujourd'hui pour nous presque une prière, Madame la présidente. Il faut penser aussi à

ceux qui ont chanté pour la première fois. Je ne sais pas, si on va les voir demain chanter encore une fois comme c'était la première fois. Mais, Madame la présidente, la première fois qu'ils ont chanté le '*Sé pou sa*' à Camp du Roi, c'était quelque chose. Moi, si j'étais à la place du commissaire des Arts et de la Culture (je ne sais pas si demain ça va être une surprise), j'aurais fait venir toutes ces personnes-là pour chanter encore une fois devant nous le '*Sé pou sa*'.

A tous nos aînés, à tous ceux qui sont partis, à tous nos compatriotes, j'ai une pensée spéciale pour ceux qui sont à Maurice, qui ont dû quitter Rodrigues pour une raison ou d'une autre pour aller s'installer à Maurice et nous s'avons comment ça se passe à Maurice. On ne peut pas fêter ici sans penser à ceux qui sont là-bas, Madame la présidente.

On va chanter l'Hymne aux Bâtisseurs. Nous aussi nous sommes d'accord qu'on chante l'Hymne aux Bâtisseurs. Et, je dirais un peu plus, est-ce qu'on ne pourrait pas chanter à chaque fois quand l'Assemblée se réunisse ici.

(Applause)

On pourrait bien prendre, Madame la présidente, cinq minutes pour chanter le '*Sé pou sa*' parce que '*Sé pou sa*' nous unis. C'est une chanson qui uni le peuple, c'est une chanson qui nous fait unir notre force devant toutes les adversités. Et, nous nous disons, de cette côté de la Chambre, après 18 ans il faut penser à Rodrigues avant tout et il faut penser qu'il nous reste beaucoup à faire.

La question qu'on se pose, Madame la présidente : Est-ce que les gens croient toujours en l'autonomie de Rodrigues ? Je le dis en toute objectivité. Qu'est-ce qu'il faut faire ? C'est la raison pour laquelle nous au sein de cette Assemblée nous disons qu'après 18 ans, il faut réinventer l'autonomie de Rodrigues dans tous ces aspects. Et là, on va venir avec une motion dans cette Chambre pour pouvoir permettre à tout le monde objectivement, de discuter de ce que sera Rodrigues après les 18 ans de l'autonomie ? Parce que nous pensons que, très important, que de travailler, de discuter ici dans cette auguste Assemblée. Parce que pourquoi ? Qu'est-ce que disent les gens sur la rue ? Ils disent que – «*nou bizin travail ensam* ». Et, comment faire pour travailler ensemble ? Comme dit la chanson, je cite : «*faudré énan tou pou fer ene sel* », fin de citation, Madame la présidente. Nous croyons que tous un chacun, peut emmener sa contribution à l'autonomie de Rodrigues. Il ne faut plus penser comme disent certains, «*nou ban, pa nou ban* », Madame la présidente.

Je profite de l'occasion pour souhaiter à tout le monde une bonne fête de l'autonomie, à vous, Madame la présidente, au Chef commissaire et les commissaires, mes collègues

membres, tous les fonctionnaires qui sont là, qui œuvrent pour l'avancement de l'autonomie de Rodrigues, à tous ceux et celles qui travaillent, une pensée spéciale pour les enfants, qui sont les bâtisseurs de demain.

Bonne fête à tous. Nous sommes très contents d'être là aujourd'hui mais après 18 ans il faut revoir, il faut réinventer l'autonomie de Rodrigues. Merci.

(Applause)

Madam Chairperson: Merci, au Chef commissaire et au Chef de la minorité, pour vos souhaits.

Respectés membres, depuis l'installation de l'Assemblée régionale, le 12 octobre de chaque année est devenue l'occasion pour la population de Rodrigues de fêter avec fierté l'autonomie autour autour de tout un calendrier d'activités. En ce jour, l'autorité régionale nous permet pour une première fois de nous réunir en cette auguste Assemblée pour seul but de marquer l'anniversaire de l'autonomie de Rodrigues ; réunir, vous, hommes et femmes représentants ce peuple de Rodrigues qui vous a démocratiquement choisi.

En effet, aujourd'hui l'Assemblée s'accorde un temps de pause pour faire mémoire de ce qu'on possède en célébrant nos acquis, tout en nous rappelant à tout un chacun nos responsabilités respectives envers Rodrigues et sa population.

C'est un immense honneur et privilège pour moi, enfant sortie de cette terre Rodriguaise d'avoir été amené par le processus démocratique à servir Rodrigues, à servir l'autonomie de Rodrigues au sein du Parlement régionale de Rodrigues lors de ce 18^{eme} anniversaire. Je tiens à saluer l'apport de mes prédécesseurs qui ont aussi dirigés les travaux de cette Assemblée.

J'ai entendu la requête du Chef commissaire et je prends note du ralliement du Chef de la minorité face à cette requête. Donc, c'est avec honneur et fierté que j'accède à la demande, que l'Hymne aux Bâtisseurs de Rodrigues sois prise au sein de cette Assemblée en cette occasion spéciale.

(Applause)

Je saisis l'opportunité pour m'associer au Chef commissaire et au Chef de la minorité pour souhaiter à tout le monde, une bonne fête de l'autonomie.

Vive l'autonomie de Rodrigues ! Vive l'Assemblée régionale de Rodrigues

au sein de la République de Maurice !

/UNREVISED/

J'invite tout le monde à se mettre debout pour prendre ensemble l'Hymne aux Bâtisseurs de Rodrigues.

(Hymne aux Bâtisseurs de Rodrigues was played and sung in chorus)

(Applause)

Madam Chairperson: Thank you, please be seated.

ADJOURNMENT

The Chief Commissioner: Madam Chairperson, I beg to move that this Assembly do now adjourned to Tuesday 10 November 2020 at 10.30 a.m.

The Deputy Chief Commissioner rose and seconded.

Question put and agreed to.

Madam Chairperson: La Chambre est invitée autour du gâteau d'anniversaire sur la terrasse à l'étage. The House stands adjourned.

At 3.38 p.m. the Assembly was, on its rising, adjourned to Tuesday 10 November 2020 at 10.30 a.m.